

Des lacunes dans le système de contrôle – Le coronavirus a révélé qu’un trop grand nombre d’entreprises ne dispose pas d’un organe de révision. Une situation très coûteuse pour l’État

La pandémie de coronavirus a mis beaucoup d'entreprises dans une difficulté financière. Les crédits étatiques pour cas de rigueur les ont protégées de la faillite. Maintenant, le système de contrôle révèle néanmoins des lacunes. Plus de 80% des sociétés de capitaux concernées ne disposent d'aucun organe de révision en raison de la clause d'opting-out. Leur petite entreprise comptant moins de dix collaborateurs, ces patrons ont renoncé à une révision des comptes annuels, que la loi autorise afin de permettre aux PME d'économiser les coûts d'un contrôle restreint. Pour Marius Klausner, directeur d'EXPERTsuisse, l'absence d'informations relatives au bilan validées par un organe indépendant et destinées à des tiers est néanmoins grave pour l'ensemble de l'économie: «Sur la base de considérations supérieures sur le rapport coûts-bénéfice, on devrait étendre l'obligation de révision», explique-t-il à la «Handelszeitung».

Lien(s) et téléchargement(s)

- [Pressespiegel Handelszeitung 3. Februar 2022 – Lücken in der Kontrolle – Kurt Speck](#)